

OFFRE D'EMPLOI : CHEF DE SECTION – PERMIS ET INSPECTION

Sommaire de son rôle

Sous l'autorité du directeur du service de l'urbanisme, le chef de section – permis et inspection planifie, coordonne, supervise et contrôle les activités liées à l'application de la réglementation municipale en matière d'urbanisme. Il assure la gestion quotidienne de l'équipe d'inspection, veille à l'uniformité des pratiques administratives et réglementaires et participe au processus de délivrance des permis, certificats et autorisations.

Responsabilités générales

- Répartir les dossiers, établir les priorités d'intervention et assurer le suivi des échéanciers.
- Accompagner et soutenir les employés dans leur développement professionnel.
- Agir comme personne-ressource de premier niveau auprès des inspecteurs relativement à l'interprétation réglementaire et au traitement des dossiers.
- Réaliser l'analyse ou la révision de dossiers complexes, litigieux ou présentant un impact important pour la Municipalité.
- Assurer le contrôle de qualité des inspections, rapports, avis et autres documents produits par les inspecteurs.
- Voir au respect des procédures d'application réglementaire et de gestion documentaire.
- Assurer le suivi des plaintes citoyennes nécessitant l'intervention du service.
- Autoriser et coordonner les démarches d'application réglementaire, incluant les avis d'infraction et les constats lorsque requis.
- Assurer les suivis avec les procureurs, consultants et partenaires impliqués dans les dossiers de conformité.
- Préparer différents rapports, statistiques, recommandations et analyses destinés à la direction ou au conseil municipal.
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des objectifs et plans d'action du service.

Exigences générales

- Détenir un diplôme d'études collégiales ou universitaires en urbanisme ou dans un domaine connexe.
- Posséder un minimum de cinq (5) années d'expérience pertinente en inspection municipale et en application réglementaire.
- Détenir une expérience en supervision de personnel ou en coordination d'équipe, un atout.
- Posséder une bonne connaissance des lois et règlements applicables au domaine municipal, notamment en matière d'aménagement et d'urbanisme.
- Maîtriser les outils informatiques et les logiciels utilisés dans le cadre de la gestion des permis et inspections.
- Détenir un permis de conduire valide.

Compétences requises

- Leadership mobilisateur
- Sens de l'organisation et de la planification
- Service à la clientèle
- Gestion des priorités
- Jugement et prise de décision
- Rigueur et souci de la qualité
- Capacité d'analyse et de résolution de problèmes
- Communication efficace, diplomatie et tact
- Autonomie et initiative
- Aptitude à travailler sous pression
- Esprit de collaboration

Salaire et conditions d'emploi

Le poste de **Chef de section – Permis et inspection** est un poste cadre permanent à temps plein, basé sur un horaire de 40 heures par semaine. La rémunération, les conditions et les avantages sont en fonction des compétences et liés par un contrat de travail. L'échelle salariale se situe entre 77 500 \$ à 94 720 \$ annuellement.

Prière de transmettre votre curriculum vitae à l'attention de Mme Ariane Lambert, Directrice du développement économique et de l'Aménagement du territoire, au plus tard **le 5 novembre 2026 à 16h00**.

Courriel : urbaniste@stcomelanaudiere.ca

Adresse : 1673, 55^e Rue, Saint-Côme (Québec) J0K 2B0

La Municipalité de Saint-Côme utilise le masculin dans le seul but d'alléger le texte.

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.